

CARIGNAN DE BORDEAUX

Express
Novembre 2020

URGENCE CLIMATIQUE : FAIRE SA PART ?

Le 16 septembre dernier, le conseil municipal a déclaré «l'état d'urgence climatique». Un acte fondateur pour l'équipe municipale qui souhaite inscrire l'ensemble de ses actions vers une diminution de l'impact carbone des Carignanais. Une étude publiée par le cabinet Carbone 4 en 2019 (<https://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2019/06/Publication-Carbone-4-Faire-sa-part-pouvoir-responsabilite-climat.pdf>) a montré que le climat est l'affaire de tous ! Pas seulement du gouvernement, de l'Europe ou encore des multinationales. En réalité, le combat ne pourra être gagné que s'il est mené sur tous les fronts. A l'échelle d'une commune, de nombreuses mesures peuvent être mises en place pour participer à l'effort collectif de nos changements de comportements et de consommation. Aussi nos leviers d'action sont multiples et simples avec la mise en place d'écogestes, comme consommer d'occasion ou local, les trajets courts en vélo ou adopter un régime flexitarien (c'est-à-dire diminuer sa consommation de viande). Sans vouloir être exemplaire, ces petits gestes du quotidien permettraient déjà de diminuer de 20% notre impact carbone. Alors, prêts à relever le défi avec nous ?



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS*

A l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, la Mairie organisera une distribution de composteurs en partenariat avec le SEMOCTOM, **lorsque les conditions sanitaires le permettront**, à la maison de la Citoyenneté et de la Jeunesse. Une participation de 10,50 € sera demandée aux foyers (sur une valeur de 50 €).

En effet les biodéchets représentent 30% du poids de nos poubelles ! Plusieurs ateliers pédagogiques pour vous initier à l'art du compost seront proposés. Les personnes ayant déjà un compost pourront naturellement y participer pour affiner leurs connaissances.

Vous pouvez d'ores et déjà faire la demande de composteur en remplissant le formulaire en ligne : www.carignandebordeaux.fr. Les demandes de composteurs collectifs sont également possibles. Elles seront étudiées au cas par cas avec le SEMOCTOM.



Le service à vos côtés de mardi au jeudi de 9h à 18h au 10 rue de la République



* sous réserve des conditions sanitaires

ÉDITORIAL DU MAIRE



Chères Carignanaises,

Chers Carignanais,

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

La pandémie COVID-19 s'est installée dans notre quotidien et les mesures restrictives de prévention et de protection sanitaires modifient considérablement la vie publique.

Les conséquences sont lourdes sur notre installation, tout particulièrement sur la nouvelle gouvernance participative que nous souhaitons développer.

J'ai une pensée particulière pour les Carignanais (personnels soignants et indispensables...) qui participent à la continuité de fonctionnement de notre société et à la sécurité de nos concitoyens.

Je n'oublie pas les personnes qui sont touchées sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi ou leur entreprise.

Depuis le début de la crise sanitaire, la vie scolaire a été perturbée maintes fois par la mise en place des différents protocoles sanitaires. Par la concertation, nous avons su trouver les solutions pour maintenir la continuité des activités scolaires dans les meilleures conditions. Je tiens donc à remercier, les enseignants, les représentants de parents d'élèves et les services pour leur sens des responsabilités.

Très impactées par la crise, nos associations sont toujours privées d'activités et c'est à contre-cœur que différentes manifestations et festivités ont dû être reportées voire annulées.

Acteurs majeurs contribuant au dynamisme et à la diversité de notre vie locale, je tiens à les assurer du soutien particulier de notre municipalité pour les aider à traverser cette crise et leur permettre de reprendre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Les nombreux travaux de voiries et réseaux divers ont repris et se poursuivent grâce aux réunions réalisées sur le terrain avec d'une part, les riverains qui nous ont exprimé leurs attentes, d'autre part, les entreprises et les syndicats compétents avec lesquels la planification et la coordination ont été revues pour mieux répondre aux besoins.

Enfin, soucieux de préserver les intérêts des Carignanais, j'ai décidé de lancer un audit financier et juridique des précédents mandats, ce qui permettra de clarifier la situation et d'identifier les marges de manoeuvres nécessaires à la gestion communale.

En ces moments difficiles, nous devons plus que jamais être attentifs à nos valeurs de solidarité,

Portez-vous bien et restez prudents.

Avec tout mon dévouement,

Bien à tous

Thierry Genetay, Maire

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - 16 SEPT. 2020



Le conseil Municipal a délibéré sur différents points financiers, administratifs, et l'urgence climatique (voir p. 4).

Pour en savoir plus, consultez le site : carignandebordeaux.fr

DISPOSITION DES SERVICES MUNICIPAUX

Conformément au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, sont ouverts les services communaux essentiels :

- **Mairie** : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 17h30 - vendredi de 9h à 12h - samedi de 10h30 à 12h30 **SUR RENDEZ-VOUS DE PRÉFÉRENCE - 05 56 21 21 62.**
- **Urbanisme** : **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**
- **Service social** : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

- **Agence postale communale** : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h - vendredi de 9h à 13h.
- **Bibliothèque** : Clic & Collecte les mercredis de 14h à 17h **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**
- **Accueil Périscolaire** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h40 et de 16h20 à 18h30.
- **Accueil de Loisirs Sans Hébergement** : mercredi de 7h30 à 18h30.



VIE LOCALE ET COVID : QUELLE ÉVOLUTION DE LA SITUATION ?

Depuis plusieurs semaines déjà, la vie associative, culturelle et sportive des Carignanais évolue et s'adapte au rythme des publications des arrêtés préfectoraux et des annonces gouvernementales.

Depuis le 30 octobre 2020, la France subit un nouveau confinement et, une fois encore, les locaux communaux ne peuvent plus être mis à disposition des associations. Seuls les établissements scolaires et l'école multi-sports pourront continuer à utiliser le gymnase.

Nous remercions tout le milieu associatif (associations, bénévoles, salariés et adhérents) de Carignan qui a su, et qui continue à faire preuve de patience et de compréhension face à cette situation. Les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Certaines manifestations ont dû être reportées comme les concerts du 13 juillet, du 26 septembre et du 21 novembre. La jauge de L'Odyssee ne permettant d'accueillir qu'un nombre restreint de spectateurs, nous reprogrammerons ces concerts (ou d'autres en fonction des disponibilités des artistes) en 2021.

Il s'agit aussi d'évènements comme le Téléthon qui ne pourra pas être organisé sur la commune cette année. L'implication

continue et les malades ont besoin de nous, ceux qui souhaitent se mobiliser peuvent toujours faire un don de manière individuelle. Nous sommes tous concernés. **Pour vaincre la maladie, ensemble donnons aux malades la force de guérir.**

L'association les z'abeilles n'organisera pas son traditionnel marché de Noël à L'Odyssee et le reportera à l'année prochaine.

De même, l'ABC ne proposera pas cette année le conte de Noël.

Nous travaillons, en étroite collaboration avec les membres de la Communauté de Communes à la programmation culturelle (communale et intercommunale) de 2021.

Nous sommes aussi dans l'obligation d'annuler le réveillon de la Saint-Sylvestre tel que vous le connaissez puisque les rassemblements festifs, dans les établissements recevant du public, sont interdits.

Le comité consultatif « vie locale » sera un outil d'échange et de co-construction de l'animation de la commune avec tous les Carignanais qui souhaitent en faire partie.

La situation sanitaire étant très instable, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la vie locale carignanaise.

Nous comptons bien entendu sur chacun d'entre vous pour poursuivre sur cette dynamique solidaire et bienveillante. Nous vous apportons tout notre soutien pour traverser ce nouveau confinement.

BOITE A LIVRES : UN CADEAU DES CARIGNANAIS D'ARDENNES

La boîte à livres offerte par la ville de Carignan dans les Ardennes à celle de Carignan de Bordeaux le 14 avril 2019, dans le cadre du comité de jumelage, a enfin été installée. Elle a naturellement trouvé sa place aux côtés des bancs du square de la place Lartigotte. Elle est pour le moment inaccessible en raison des conditions sanitaires actuelles. En effet, les livres ne pouvant être désinfectés entre chaque lecteur, nous devons encore patienter avant de l'agrémenter de nos lectures à partager.



LE CROSS DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - JEUDI 15 OCTOBRE



Chaque année, les CM2 effectuent un cross avec les élèves de 6^{ème} du collège Nelson Mandela à Floirac dans le cadre du cycle 3. En raison des contraintes sanitaires, le cross n'a pu avoir lieu à Floirac ; cependant les professeurs ont décidé de maintenir cet évènement

avec les classes de CM1 et de CM2 sur le terrain de foot synthétique et le parcours sportif de Régeon. Des courses par 4 pour travailler la solidarité et la cohésion de groupe ont été organisées ainsi que des parcours en solo. Malgré le froid, les enfants se sont bien dépensés. Les enseignants leur ont remis un diplôme. Bravo à tous !

L'ÉCOGESTE DU MOIS #1 : GARDEZ VOS FEUILLES MORTES

TOUS MOBILISÉS POUR LE CLIMAT

Le conseil municipal a déclaré l'état d'urgence climatique. Un engagement pour les générations futures et des actions concrètes.

Quel environnement laisserons-nous aux enfants de Carignan ?

Au lieu de regarder le problème de loin, il est possible d'agir à notre échelle.

Le rapport de 2019 « Demain mon territoire » de l'Agence De l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) montre que les collectivités locales ont un rôle clé à jouer. Cette délibération sur l'état d'urgence climatique a une valeur symbolique forte. Mais c'est aussi un engagement vis-à-vis des habitants et des générations futures avec des actions concrètes dans de nombreux domaines :

- les ateliers «Repair vélo», proposés par la municipalité tous les trimestres à la maison de la Citoyenneté et de la Jeunesse, sont une première étape pour vous redonner le goût de la bicyclette pour vos trajets intra-Carignan.
- Plus d'une cinquantaine de foyers carignanais ont désormais manifesté leur intérêt pour la création de jardins familiaux et de jardins partagés. Des visites d'autres jardins exemplaires du territoire sont organisées par une équipe d'habitants motivés pour s'inspirer. Il est encore temps de rejoindre l'aventure !
- Côté restauration scolaire, de nouvelles exigences en terme de qualité des produits et de respect de l'environnement ont été définies et seront en application dès janvier prochain.



Jardins partagés

- Enfin un recensement des arbres remarquables sur la commune devrait bientôt démarrer pour assurer leur protection.
- Et sur le plan énergétique, des diagnostics gratuits de l'isolation de votre logement seront très prochainement mis en place avec le CREAQ (Centre Régional d'Eco-énergie d'Aquitaine). La suite des actions à suivre en 2021.

Contact pour les jardins partagés :
j.zimmerlich@carignandebordeaux.fr

L'Écogeste du mois #1 : gardez vos feuilles mortes

Savez-vous que les feuilles mortes valent de l'or ? De l'or brun ! C'est la bonne période pour ramasser les feuilles d'automne et tapisser vos carrés potagers en préparation de la saison prochaine. Elles sont aussi excellentes pour nourrir votre compost. A noter que faire un feu à base d'herbe de tonte ou de feuilles mortes est strictement interdit. Selon l'ADEME, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.



Atelier «Repair vélo»

ÉTAT D'URGENCE CLIMATIQUE DÉLIBÉRATION*

Le rapport de 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C rédigé par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), qui réunit les meilleurs scientifiques dans le domaine de la climatologie, indique qu'il est nécessaire de réduire de 45% les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030 par rapport à 2010 afin de pouvoir limiter la hausse de la température mondiale à +1,5°C par rapport à une époque préindustrielle avec 67% de chances d'y parvenir. Si nous ne parvenons pas à atteindre cet objectif, les conséquences seraient dramatiques pour les hommes et femmes habitant sur la planète, ainsi que pour l'ensemble de la vie sur Terre. (...)

Les Français ne font pas assez d'efforts pour atteindre cet objectif, comme le pointe le rapport 2020 du Haut conseil pour le climat (...). C'est pourquoi nous proposons que soit décrété à Carignan-de-Bordeaux l'état d'urgence climatique, ce qui concrètement nous engage à une obligation de résultats : baisser chaque année les émissions de gaz à effet de serre des Carignanais, afin de pouvoir atteindre en 2030 l'objectif d'une baisse de 45%.

En 2020, nous avons réalisé une première estimation des émissions de GES des Carignanais, en s'appuyant notamment sur les données de l'Agence Locale Énergie Climat (ALEC), sur les résultats de l'Enquête Ménage Déplacements et sur des statistiques nationales provenant du cabinet Carbone 4. Nous avons ainsi estimé que chaque Carignanaise émet en moyenne 11048 kg de CO₂ équivalent, notamment en raison d'un usage important de la voiture (84,6% de tous les déplacements se font en voiture), et de la présence de nombreuses habitations insuffisamment isolées.

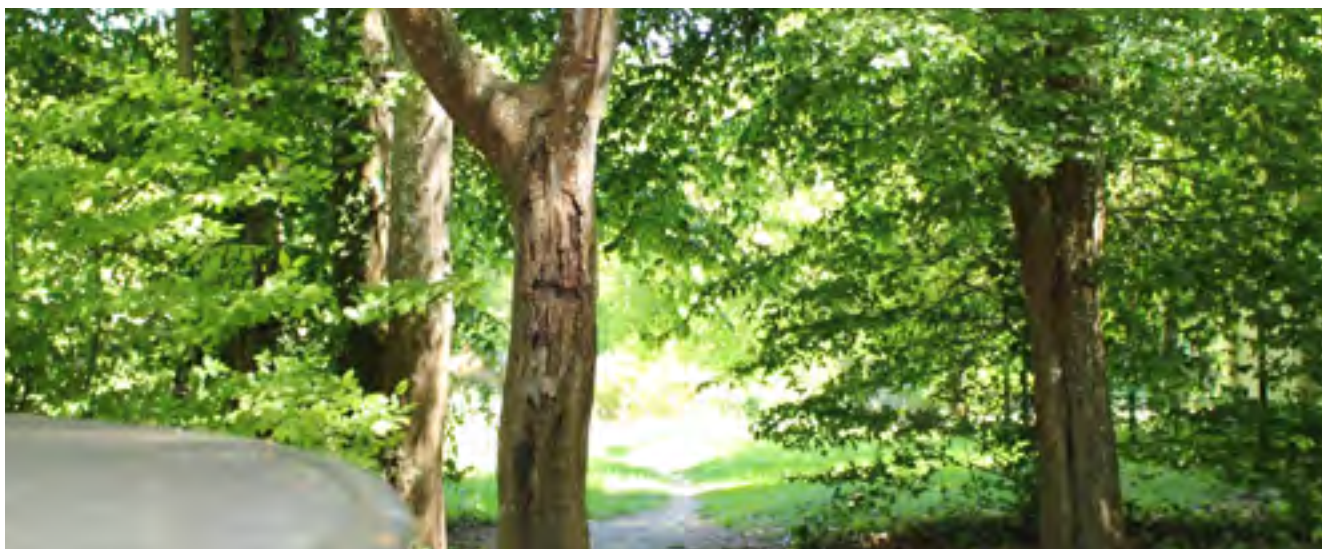
Nous nous engageons à publier chaque année au premier trimestre une estimation des émissions des Carignanais s'appuyant notamment sur une observation de la croissance démographique, de l'évolution du trafic automobile et de l'évolution du nombre d'habitations rénovées. Nous pourrions utiliser à cet effet la méthodologie standardisée de l'ADEME pour les bilans GES territoriaux. Ce travail pourrait être complété par une approche quantitative et qualitative avec le suivi d'un panel représentatif de foyers Carignanais.

Nous nous engageons à mettre en place une politique de promotion des modes alternatifs à la voiture (marche et vélo) et à faciliter la réalisation de travaux d'isolation pour nos concitoyens propriétaires de logements mal isolés. Une démarche similaire sera conduite sur l'ensemble du patrimoine communal.

D'une manière générale, nous souhaitons accompagner nos concitoyens ainsi que les personnels municipaux vers un changement de nos comportements afin de diminuer notre empreinte carbone. Le changement climatique aura et a d'ores et déjà des conséquences graves pour l'ensemble des habitants de Carignan (canicules difficiles à supporter pour les seniors notamment), et pour l'ensemble des êtres vivants de notre territoire communal (manque d'eau pour les animaux et les plantes). Il est nécessaire dès maintenant de protéger nos concitoyens, et c'est pourquoi nous nous engageons à mettre en place un plan de protection des populations les plus fragiles (enfants et personnes âgées notamment), reposant entre autres sur la végétalisation des espaces constituant aujourd'hui des îlots de chaleur (les cours de récréation, les parkings, ...). Il est aussi nécessaire de protéger la faune et la flore naturelle, par exemple à travers un plan de gestion différenciée des espaces verts publics.

Nous souhaitons mettre en place un plan favorisant la relocalisation de notre alimentation (...)

*La version intégrale de la délibération est disponible sur le site de la Mairie : <https://www.carignandebordeaux.fr/wp-content/uploads/2020/11/Delib-2020-82-Urgence-climatique.pdf>



CALCULEZ VOTRE IMPACT CARBONE EN 5 MINUTES



Une première estimation de nos émissions de gaz à effet de serre a montré que chaque Carignanais a émis environ 11048 kg de CO₂ en 2019. **Et vous ?**

Savez-vous combien de gaz à effet de serre vous émettez chaque année ? Parmi les postes les plus importants :

- la consommation de produits manufacturés neufs de toutes sortes (22% des émissions),
- le chauffage et l'alimentation hors viande (14% chacun),
- les déplacements automobiles (9%),
- la consommation de viande (8%)...

Dans un scénario du pire où nous ne changerions rien, nos émissions pourraient augmenter de +40% en 2030. Impensable !

Nous avons besoin de vous pour suivre vos évolutions de modes de vie, année après année, mesurer si les leviers d'actions mis à votre service et les démarches engagées par la Mairie dans le domaine du vélo, de l'aide à l'isolation, de la promotion d'une alimentation locale et moins carnée portent leurs fruits. C'est pourquoi nous vous invitons à utiliser la calculatrice carbone développée par l'Ademe (l'Agence française de la transition écologique), à faire votre propre bilan carbone (en 5 minutes top chrono) et à partager votre résultat avec nous (à l'adresse mail e.lhomet@carignandebordeaux.fr)

Retrouvez le simulateur à l'adresse : <https://ecolab.ademe.fr/apps/climat/simulateur/bilan>

LES TRAVAUX EN COURS...

LE SÉPARATIF DES RÉSEAUX

La 2e tranche concernant la séparation des eaux pluviales et eaux usées vient de s'achever. L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphonie, éclairage public) sera exécuté en suivant et précèdera la réfection de la voirie. La 3e tranche de cette opération concernant le chemin du moulin débutera au premier trimestre 2021. Dans le même temps, des travaux importants et spécifiques à l'évacuation des eaux pluviales seront réalisés par la commune. Les études sont en cours.



LE RESTAURANT SCOLAIRE

Après quelques mois d'arrêt en raison des conditions sanitaires et des adaptations techniques non prévues et nécessaires, les travaux ont repris depuis le mois de juin 2020. La maçonnerie vient de s'achever, le bâtiment devrait être hors d'eau / hors d'air en fin d'année. Le planning prévisionnel de réception de cet ouvrage est fixé courant du second trimestre 2021.



VIE PRATIQUE

Ramassage des ordures ménagères

Ordures ménagères : tous les lundis

Verre : le mercredi 25 novembre

Papier, plastique, carton : les vendredis 20 nov. et 4 déc.

AGENDA

- **Jeudi 19 novembre :**
Conseil municipal
18h30 sans public

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Piteux bilan de 6 mois d'activité

Six mois après les élections, la nouvelle majorité municipale de 23 élus, révèle son vrai visage.

Pris la main dans le sac !

Par une lettre du 10 juillet la Préfète a adressé un recours à l'encontre du nouveau Maire qui s'était, d'entrée, octroyé à lui même et ses adjoints, des indemnités de fonction trop élevées, de 14 % supérieures à ce qu'ils pouvaient prétendre ! Incroyable mais vrai : **ils ont tenté et c'est raté !!!**

De la même façon, ils ont essayé de réduire les dernières indemnités des anciens élus. Dans les deux cas, les services préfectoraux ont pointé du doigt leurs arnaques !

Ceux-là mêmes qui juraient pendant la campagne électorale, la main sur le cœur, qu'ils seraient vertueux sont pris en faute. C'est **une délibération pitoyable qu'ils ont été obligés de revoter le 16 septembre pour diminuer leurs indemnités** (délibération n° 2020-70).

Massacre à la tronçonneuse !

Le long du chemin Ouvré, l'ancienne municipalité avait protégé, dans le nouveau PLU, des arbres centenaires sur une largeur de 15 mètres pour maintenir une barrière végétale et visuelle au bord de ce chemin. Que croyez-vous qu'il arriva ?

Au mois de juillet dernier **une trentaine d'arbres protégés a été tronçonnée** sans aucune réaction immédiate de la municipalité ! En dépit des énormes engins et du bruit des tronçonneuses, la municipalité a laissé faire toute une journée alors que ces arbres étaient classés et protégés. Face à l'indignation populaire le Maire a finalement réagi pour porter plainte ... mais bien trop tard : le mal était fait !

Une fois au pouvoir Thierry GENETAY et son équipe ont vite fait d'oublier leurs promesses écologistes électorales et les Carignanais sont furieux.

Où en est-on des actions concrètes en faveur de l'environnement ? Rien n'a avancé, si ce n'est l'annonce de la publication annuelle de la consommation énergétique de chaque Carignanais. **Culpabiliser plutôt qu'AGIR !** (délibération n° 2020-82).

Omerta !

Une chape de plomb pèse sur les décisions de la municipalité. A chaque question de l'opposition, le Maire et ses adjoints opposent la loi du silence.

En outre, la municipalité évite soigneusement de réunir régulièrement les commissions.

Deux commissions d'urbanisme en 6 mois et pas une seule pour analyser les demandes de permis de construire !

Pas de commission des affaires générales non plus pour analyser l'état des finances qui se dégradent de jour en jour depuis l'installation de la nouvelle équipe. Dans un mois la nouvelle année débute et toujours pas l'ombre du prochain budget ou à défaut des orientations budgétaires pour 2020 : **On va dans le mur !**

Pas de commission sur les travaux qui traînent en longueur, et les aménagements de la 3^{ème} classe de maternelle ne sont toujours pas réalisés !

Pas plus de conseil municipal une fois par mois comme pendant ces 12 dernières années !

Cela permet au **Maire et son équipe de décider seuls, dans l'ombre, sans transparence.**

Une fois au pouvoir Thierry GENETAY a vite fait d'oublier ses promesses électorales de « transparence participative » ! **Les électeurs sont trompés !**

Chaises vides !

C'était prévisible ! Le maire et ses principaux adjoints sont peu présents à la mairie.

Les Carignanais ont choisi des fantômes aux plus hautes fonctions électives !

Ayant une activité professionnelle dans la journée, ces élus ne sont présents qu'en fin de journée, quand les services municipaux sont eux mêmes fermés. Les élus ne sont plus au service des Carignanais !

Pour compenser l'absence des élus, des remplacements et des recrutements d'agents administratifs sont lancés (sans concertation avec l'opposition).

Ce sont vos impôts locaux qui vont en subir bientôt le contrecoup !

Faites part de vos difficultés et de votre indignation aux élus de l'opposition qui sont à votre écoute. Vous pouvez les joindre par courriel à l'adresse : aimeretagircarignan@gmail.com

Frank MONTEIL Véronique ZOGHBI, Philippe CASENAVE, Isabelle ELLIÈS

DES ÉCRIVAINS PUBLICS AU SERVICE DES CARIGNANAIS

Dès que le confinement sera terminé, vous pourrez faire appel à des écrivains publics bénévoles, Mmes Marylène Guedon et Christine Marmande et M. Marc Graouer.

Dans le monde bureaucratique d'aujourd'hui et, malgré toutes les technologies de l'internet, beaucoup de démarches administratives restent relativement compliquées pour de nombreuses personnes. Des problèmes de santé (handicap, problème de vue, arthrose...) peuvent aussi pénaliser l'écriture. Dans ce contexte, la mission d'écrivain public s'est structurée, développée et de plus en plus de communes font appel à eux.



Marie-Hélène Guedon, Christine Marmande et Marc Graouer

Un écrivain public vous accompagne dans la rédaction de tous types de documents administratifs ou professionnels : courrier de réclamation, courrier juridique, formulaire administratif, Curriculum Vitae, lettre de motivation, dossiers d'allocations familiales, et autres... Sa mission ne remplace pas celle des agents du service social de Carignan concernant les démarches administratives et sociales.

Forts de leur expérience professionnelle et personnelle, Mmes Marylène Guedon et Christine Marmande et M. Marc Graouer, que nous remercions vivement pour leur engagement au service des Carignonais, sauront répondre à vos sollicitations. Les rendez-vous se dérouleront en toute confidentialité au Service Social au sein de la Maison de la Solidarité.

Les prises de rendez-vous se feront soit :

- au 05 56 68 15 02 ou
- par mail à actionsociale@carignandebdx.fr.

Ce service est complètement gratuit, sans engagement.

En fonction de l'évolution des conditions sanitaires, nous vous tiendrons bien entendu au courant de la mise à disposition effective de ce nouveau service.

INVITATION AU POT D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS*

* sous réserve des conditions sanitaires

Si les conditions sanitaires le permettent, le Maire et les conseillers municipaux souhaitent maintenir l'accueil des nouvelles familles arrivées sur notre commune en 2020.

Afin d'organiser au mieux, en tenant compte des conditions sanitaires, merci d'indiquer si vous souhaitez y participer et combien de personnes de la famille seront présentes.

Selon le nombre de personnes inscrites, cet accueil se tiendra le vendredi 4 décembre et/ou le vendredi 11 décembre 2020 à partir de 18h à L'Odyssée.

Si vous souhaitez être conviés, merci de retourner (au plus tard le 30 novembre) le coupon-réponse suivant dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail à : associations.festivites@carignandebdx.fr
Vous serez personnellement informés de la date choisie par retour de mail.

.....

Coupon-réponse de présence au pot d'accueil des nouveaux arrivants:

Famille : Adresse mail :

Nombre de personnes présentes : Date préférée : 4 décembre - 11 décembre